



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E23406

VALABLE JUSQU'AU 14/10/2023

ÉDITÉ LE 12/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/11/1996

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 1997 B 00049

Siret : 410 581 078 00020

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6100767

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 403727C1247000/001 442381/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 403727C1247000/001 442381/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2022

Raison sociale : BOURDELAS SARL

12 RUE DE L'ORME GUYOT
28300 GASVILLE OISEME

Téléphone : 02 37 36 24 80

Portable : 06 84 76 83 14

Site Internet : www.bourdelas.fr

E-mail : contact@bourdelas.fr

Responsabilité légale :
BOURDELAS YANN GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/06/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier)	19/09/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.